

CAUSES



COMMUNES

BIMESTRIEL DES SOCIALISTES
VILLE DE GENÈVE

5007137



Genève entre mythe et réalité

JUILLET - AOÛT 2014

34

MYTHE OU RÉALITÉ ?



VIRGINIE STUEMANN,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE,
PRÉSIDENTE DU PSVG
ILLUSTRATIONS
ALOYS

L'envie d'en découdre avec les poncifs, les vérités vraies érucées dans les salons, dans la rue, à la télé, dans les débats politiques. Une chose est sûre, pas un jour sans entendre des propos fondés sur des croyances, des solutions toutes faites et son lot d'évidences. Avec le temps, le propos se répète et traverse les cercles sans contradiction jusqu'à s'imposer comme un mythe.

Le mythe, pour exister, doit être partagé, repris en chœur, véhiculé.

Le mythe s'appuie sur des faits réels incontestables (pénurie de logements, chômage) et des éléments qui nous touchent et en appellent à nos émotions : frustration, colère, pour éloigner la raison et mieux nous tromper.

Le mythe se fonde sur l'artifice : une causalité, un responsable, un semblant de solution.

Le mythe nous offre une histoire presque

crédible et c'est dans le « presque » que réside son essence : le mensonge, la contre-vérité.

Le mythe est une croyance erronée, il ne supporte pas d'être questionné. Il s'impose et paraît dans l'ordre (naturel) des choses.

Le mythe est une parole dépolitisée qui exclut le débat, et masque son idéologie derrière la construction de l'évidence.

Le mythe s'inscrit dans les croyances et les rituels populaires, se dote de légitimité historique, histoire réinventée, histoire de mythe, mythe historique. Le mythe se recycle et rabâche les récits les plus crasses comme la théorie du complot et le bouc émissaire.

Le bouc émissaire, le bouc portant tous les péchés des hommes, toutes les fautes, toute notre misère. Pour remplir sa mission, il faut charger un peu la barque, le stigmatiser. Le bouc doit être nommé mais non défini. Il ne s'agit pas de préciser de quoi on parle, on ne sait jamais, on pourrait aller vérifier. Le bouc émissaire, c'est forcément l'autre : le frontalier, l'expat, le cycliste quand on est automobiliste...

Le mythe, en désignant un responsable, nous dégage de notre propre responsabilité.



Le mythe offre des solutions faciles pour résoudre nos problèmes. Il satisfait notre paresse intellectuelle, notre incapacité volontaire à comprendre des problèmes de plus en plus complexes.

Le mythe se nourrit de notre lâcheté, de notre résignation, de notre refus de changer, de notre peur de déplaire, d'imposer des solutions pas assez « sexy », en langage politique pas assez électoralistes.

La réalité est toujours plus complexe et les solutions plus douloureuses, surtout pour celles et ceux qui vendent les mythes. Mobilité ? Oubliez la bagnole. Logement ? Renoncez aux rendements excessifs des logements locatifs, densifiez les zones-villa. Emploi ? Acceptez les CCT, les salaires minimaux, renforcez l'inspection du travail. Osez dire à des parents que leurs gosses vont rester sur le carreau parce qu'on n'investit pas dans l'éducation et la formation pour toutes et tous.

Le mythe, c'est « demain on rase gratis » : on réduit vos impôts et on vous fournit des services publics de qualité, vous aurez l'air pur et la bagnole.

La réalité, c'est que plus de 50% des Genevois-e-s font semblant d'y croire.

SOMMES-NOUS TROP SUR TERRE ?



COLINE DE SENARCLENS

En 2011, la population suisse est passée à 8 millions de personnes. Comme à chaque fois qu'un signe visible et marquant d'augmentation démographique fait parler de lui, une série de politicien-ne-s non démographes s'emparent de la chose pour en faire des sujets de spéculations dramatiques. « Nous sommes trop, ça ne suit pas au niveau des ressources, la crise immobilière sévit. » Alors, mythe ou réalité ?

Heureusement, il y a des historiens démographes qui rappellent que les mêmes discours étaient tenu à la fin du XIXe siècle ! L'explosion démographique est un mythe (une population, ça n'explose pas), un mythe raciste qui plus est. Ce mythe a été à la base de stérilisations forcées et de politiques restrictives ultraviolentes (l'enfant unique en Chine notamment). Mais depuis une vingtaine d'années, on ne parle plus en termes quantitatifs, mais en termes qualitatifs.

Luttes des nombres, lutte des classes !

En effet, la conférence du Caire sur la population, tenue en 1995, a permis de changer totalement de paradigme en matière de réflexion sur la population mondiale. Il ne s'agit pas de savoir combien mais de savoir comment. L'enjeu est désormais la qualité de vie, la qualité de la santé sexuelle et reproductive, et que les familles/couples/individus puissent avoir le nombre d'enfants qu'ils désirent. C'est d'ailleurs ainsi que la natalité, au final, baisse.

Bref, on a deux écoles. D'une part les politicien-ne-s qui utilisent des chiffres sans les comprendre pour justifier leurs discours souvent racistes, classistes et antisociaux (notamment pour lutter contre les allocations familiales, car on sait bien, depuis le XIXe, que ce sont les pauvres qui font des enfants qu'ils-elles n'ont pas les moyens d'élever correctement). Et d'autres part les démographes qui insistent que la barque n'est pas pleine, mais que c'est la gestion du territoire, du logement, des transports et de la santé sexuelle et reproductive qui est à l'ordre du jour. En clair, on peut très mal vivre en Suisse avec trois millions d'habitant-e-s et on peut très bien en gérer 10 millions si on réfléchit à moyen et long termes.

Aujourd'hui, le nombre d'enfants par femmes est de 1,5, 1,2 si on ne tient compte que des Suissesses. Ce n'est pas suffisant car le taux de renouvellement de la population est à un peu plus de 2 enfants par femme (pas beaucoup plus, car le taux de mortalité infantile est quasi nul chez nous). Aujourd'hui, on comble ce manque de renouvellement par la migration, car si la barque n'est pas pleine, elle prend l'eau quand le rapport de dépendance des personnes âgées est trop élevées comme ce sera très bientôt le cas, l'espérance de vie ne cessant d'augmenter.

Les leçons de l'histoire

Contre tout bon sens, les initiant-e-s d'ECOPOP proposent de limiter la migration, pour protéger la nature¹. Selon une théorie toute néo-malthusienne, pour éviter la construction de logement (!!!), il faut limiter la population. Etrangère. Déjà dans les années 70, les initiatives d'Action Nationale (toutes refusées par le peuple) prônaient des quotas absurdes, mais on sent, aujourd'hui, un glis-

sement dans le discours. « Bouchons sur les routes, trains bondés, loyers en hausse, terres agricoles construites, disparition des espèces: la pression démographique réduit la qualité de vie et évince la nature. » On parle toujours de ressources mais on ajoute aujourd'hui l'aspect écologique. Le racisme sous-jacent est pourtant mal masqué.

« Dans les 50 pays les plus pauvres du monde, les femmes ont en moyenne 5 à 6 enfants, souvent dès l'âge de 15 ans. »² Malthus n'est pas loin. Et c'est très bête, parce qu'avant que les pays en développement n'attaquent leur transition démographique³, c'est l'Europe qui l'a fait. Aux XIXe siècle. Et comme ça collait avec les idéologies nationalistes et colonialistes, l'Europe est allée vider son surplus d'indigent-e-s dans les pays qui, aujourd'hui, sont les plus pauvres du monde.

Les volontés de faire du « planning familial volontaire dans les pays en développement »⁴ rappellent un peu trop les stérilisations forcées en Amérique du Sud et encore plus quand un texte aussi réac l'appuie. Quand à la Suisse, non, la barque n'est pas pleine. Pas besoin d'écofer.

1. www.ecopop.ch, consulté le 11 juin 2014

2. Ibid

3. Baisse de la mortalité infantile, puis baisse de la fécondité, mais l'écart entre les deux fait « exploser » la population.

4. Ecopop, Op. Cit.

CAUSES COMMUNES

BIMESTRIEL ÉDITÉ PAR LE PARTI SOCIALISTE DE LA VILLE DE GENÈVE

15, rue des Voisins
1205 Genève

www.ps-geneve.ch
caroline.marti@ps-geneve.ch

Comité de rédaction : Olivia Bessat, Sarah Crettaz, Coline de Senarclens, Olivier Gurtner, Virginie Keller, Caroline Marti, Sylvain Thévoz.

Ont collaboré à ce numéro : Olivier Amrein, Grégoire Carasso, Cathy Day, Pascal Décaillet, Roger Deneys, Julien Dubouchet Corthay, Isabelle Ducret, Jean Firmann, Sami Kanaan, Doris Leuenberger, Sandrine Salerno, Albane Schlechten, Virginie Studemann, Nicole Valiquer Grecuccio, Thomas Wenger.

Illustrations : Aloys

Graphisme, maquette et mise en page : atelier supercoccotte, www.supercoccotte.ch

Impression : Imprimerie Nationale, Genève. Tirage : 3000 exemplaires sur papier recyclé.

OÙ VIVRE À GENÈVE ? EN FRANCE ?



NICOLE VALIQUER GREUCCIO
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

«Entre Tulette et Corbillettes, c'est toujours la même histoire. Promoteurs avides et familles déjà propriétaires scellent l'alliance sacrée: le premier construit des logements pour que le second en achète plusieurs. Face à un Canton incapable de réguler un marché livré aux spéculateurs et autres marchands de sommeil, la classe moyenne est empêchée de louer un logement ou même caresser le rêve de devenir propriétaire... Fidèle à ses contradictions, le MCG Ronald Zacharias refuse de financer «des barres à assisté-e-s»... Dans ce beau tableau, la Ville de Genève est d'une indifférence coupable. Elle laisse les terres se transformer en champ de bataille pour adeptes de spéculation véreuse et pousse les classes moyennes à s'exiler en France voisine.»

Alors, mythe ou réalité ?

Affirmation sans fondement, provocatrice, paradoxale? C'est un fait malheureusement indéniable: on ne construit pas assez de logements dans le canton de Genève; nos voisins français assument une part de notre responsabilité collective en construisant des logements que des habitant-e-s du canton vont aller occuper pour ré-

pondre à leur propre besoin de logement. Est-ce bien ainsi que doit se construire le Grand Genève ?

Si au 1er janvier 2009, l'Espace transfrontalier genevois compte 899'200 habitants et gagne entre 1999 et 2009, près de 132'000 habitants – soit une augmentation de population de + 17 % – le canton voit sa part baisser : 50,4% de la population en 2009, contre 52,5 % en 1999. Le mouvement de population du centre de l'agglomération vers la périphérie se poursuit. En 2011, au moins 4'000 ex-résidents genevois se sont installés à la périphérie du canton : 2'500 dans la zone d'emploi du Genevois français et 1'500 dans le district de Nyon. Depuis 1999, en moyenne annuelle, au moins 3'500 résident-e-s du canton de Genève ont gagné la périphérie de l'agglomération, dont plus de la moitié côté français. Ce sont plutôt des familles qui émigrent. Deux tiers de celles et ceux qui s'installent en France voisine se déclarent de nationalité suisse.

Action cantonale insuffisante

Aujourd'hui, la réalité s'impose avec force ; l'objectif du Conseil d'Etat de construire 2500 logements par année n'est qu'une incantation; la population attend des réponses de la part des responsables politiques. La crise du logement mérite mieux que des slogans et nous oblige à sortir des polémiques stériles. Dès lors, la problématique posée prend une autre tournure: «On ne construit pas assez de logements à Genève. Quelle est la responsabilité collective de notre canton ?»

Je repense aux déclarations de M. Pierre-François Unger, au nom du Conseil d'Etat, affirmant avec élan: «On va construire quelque 2500 logements par an dans les 3 ans à venir. Vous verrez des grues aux Vergers à Meyrin en 2007, à la Chapelle-les-Sciers en 2008 et aux Communaux d'Am-billy en 2009.» J'ai eu envie de chanter

ces dernières années non pas « Où sont les femmes, les femmes... », mais « Où sont les grues, les grues ? »

Alors je m'interroge. Pourquoi tant tarder à construire sur des terrains en main des collectivités publiques et ce manque d'engagement ? Pourquoi les études lors des projets dits «grands projets» (sic) s'accumulent, mais n'aboutissent pas à des Plans localisés de quartier (PLQ) en force ? En effet, pourquoi est-on passé de 26 PLQ et 22 modifications de zone soumis en commission d'urbanisme en 2010 à 1 et 5 en 2013, respectivement, et de 25 et 20 initiés par le département cantonal en 2010 à 1 et 5 sur la même durée ? Pourquoi les compétences-métiers disparaissent-elles du département concerné ? Pourquoi ne pas publier les listes des mandataires ? Pourquoi ne pas donner un cadre au nom de l'intérêt général dans les séances publiques dites de concertation ? Pourquoi les 10 grandes communes du canton, qui n'occupent que 22 % du territoire, mais concentrent 78 % de sa population, doivent assumer quasi seules la résolution de la crise du logement ? Pourquoi des communes de la rive gauche ne devraient-elles pas accueillir sur leur territoire des logements répondant aux besoins prépondérants de la population ? Pourquoi éviter la mixité sociale et le logement social ? Pourquoi ne pas aimer les villes et se défier de l'acte culturel de construire ?

Oser répondre, c'est oser s'engager, faire des choix, trancher, savoir déplaire au nom de l'intérêt général, être citoyen-ne !

IMPÔTS : CADEAU OU FARDEAU ?



SANDRINE SALERNO
CONSEILLÈRE ADMINISTRATIVE

A en croire les comptines de bistrot, «Genève serait un enfer fiscal. La ville de Suisse où le contribuable paierait le plus d'impôts.»

Alors, mythe ou réalité ?

Mythe. Pour s'en convaincre, sachez que les personnes possédant un revenu brut de 50'000, 100'000 ou 200'000 francs, célibataires ou mariés, avec ou sans enfant paient moins d'impôts à Genève que dans le canton de Vaud. Ce n'est qu'un exemple, nombreuses sont les villes suisses où l'impôt est plus élevé.

Mais voilà, une fois que le constat est dressé, qu'a-t-on démontré ? Rien, malheureusement. Les personnes à l'affût des baisses d'impôts trouveront toujours des communes, des cantons où la charge fiscale est plus basse. D'autres invoqueront qu'il faut intégrer telle ou telle charge supplémentaire au calcul. On peut donner à titre d'exemple l'assurance maladie, très élevée dans notre canton, ou encore les prix des loyers, également très importants.

Sortir des logiques individualistes

Une chose est certaine : au classement du «qui paie le moins d'impôts», les citoyennes et citoyens seront toujours perdants. Car en résumant l'impôt à un chiffre,

à un bordereau de paiement mensuel, à un classement, nous abdiquons face à ce qui n'est qu'une bataille idéologique. Nous entrons dans la logique que nous tentons, jour après de jour, de combattre: la logique comptable voulue par la droite, la logique individualiste bien différente de notre logique de bien commun. Nous oublions que la somme des intérêts particuliers ne constitue pas l'intérêt général. Nous oublions de rappeler le sens, le lien entre impôts et prestations publiques. Alors oui, selon notre âge, notre situation familiale, nos désirs, nos envies, nous profitons plus ou moins des prestations financées grâce à l'impôt. Mais, ce que nous devons collectivement questionner, c'est ce que nous considérons relever du service public ou pas, et alors seulement fixer le niveau d'impôt nécessaire.

Utilité de l'impôt

Bref, renverser la réflexion et plutôt que de se lancer dans une vaine guerre de chiffres, rappeler à quoi sert l'impôt. En quoi il est le ciment d'une société plus juste et plus solidaire où chacun-e contribue à sa mesure. Il nous faut expliquer, démontrer comment et à quoi il est utilisé. Prenons un exemple qui nous est proche, soit l'échelon communal. Que finance l'impôt communal ? Du nettoyage des rues, en passant par les musées, les théâtres, les places de crèche, l'offre para et péri-scolaire, les aides



© ALOUIS LÉ 23 06 2014

aux plus défavorisé-e-s de nos aîné-e-s, les centres sportifs, les parcs et pataugeoires, les festivals (Fête de la musique, AntiGél, Bâtie, etc...), la création de logements sociaux ou le soutien aux petites entreprises, la lutte contre l'homophobie ou les discriminations, etc. La liste est trop longue pour être développée.

Déconstruire les mythes

Dès lors le mythe n'est-il pas finalement de croire que l'on peut toujours faire plus avec moins ? Que l'Etat, s'il était encore plus efficace ou plus efficient, pourrait faire mieux et plus ? Que les fonctionnaires, s'ils étaient moins payés, pourraient faire plus ? C'est à la déconstruction de ces mythes que nous devons nous atteler, nous, Socialistes. C'est à la déconstruction de ce mythe que la Ville de Genève a décidé de travailler en lançant sa campagne, «l'impôt, un investissement citoyen». Nous avons derrière nous 25 ans de politique libérale visant à décrédibiliser le service public. Il est largement temps de répondre, de redorer le blason de l'Etat et des prestations publiques essentielles qu'il délivre. Bref, de renverser le mythe et de rappeler la réalité !

LES FRONTALIERS: DES VAMPIRES ?



JULIEN DUBOUCHET CORTTHAY

«Frontalier : voleur et mauvais payeur ? Les vampires débarquent! De Transylvanie et de France voisine, ils plantent leurs dents dans l'économie genevoise pour en sucer la richesse. Quand ils repartent, ne reste que la carcasse livrée aux vautours du fisc genevois. Eh oui! En plus de voler nos emplois, les frontaliers et les frontalières ne paient pas d'impôts. Ils/elles viennent, ouvrent leur cape, se saisissent de notre fluide vital et repartent... comme des voleurs! Genevois-e, lève-toi, réagis et crie : Debout la République ! »
Alors, mythe ou réalité ?

Que faire face aux peurs irrationnelles? Inutile d'en appeler à «garder la raison», c'est elle qui précisément a foutu le camp. Autant tout de suite passer à la distribution de gousses d'ail et tenter de recruter Buffy, Blade ou Van Helsing. Car la raison, nécessairement appuyée aux données statistiques, qui en matière de réalités sociales sont incontournables, a toujours pesé de peu de poids face à la puissance du ressenti, qu'il soit le produit de l'expérience ou du on-dit.

Inutile donc de rappeler que la croissance du nombre de frontaliers est directement concomitante de la croissance extraordinaire de l'économie genevoise, qui a affiché des taux de 3 à 12% annuels dans la première décennie du nouveau millénaire (soit plus d'un doublement en 10 ans),

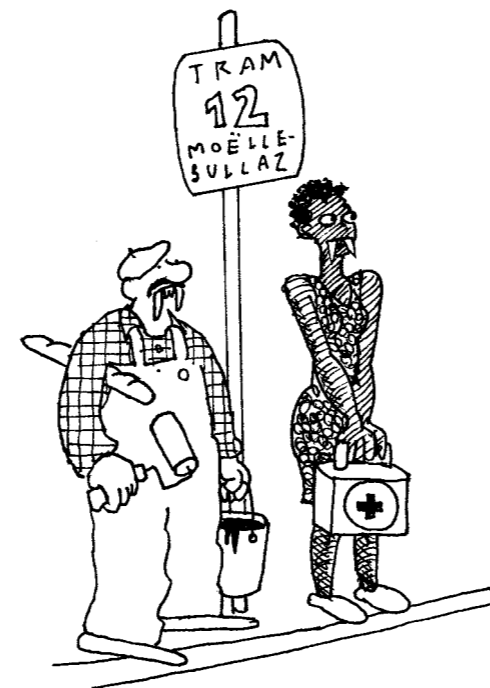
croissance bien supérieure à celle de la population, d'environ 13%, pour la même période. Et donc que pour l'essentiel, il s'agit d'un phénomène de complémentarité (ils occupent les postes pour lesquels la population genevoise n'est pas en mesure de pourvoir suffisamment de main-d'œuvre) plus que d'un phénomène de substitution.

Inutile également de rappeler que le nombre de frontaliers est constituée d'une part non négligeable d'anciens résidents genevois qui sont venus s'installer en France voisine (6'400 rien qu'entre 2003 et 2008). Et que les frontaliers ont en moyenne un profil de qualification sensiblement plus élevé que la population résidant et travaillant en France voisine. Et qu'ainsi, s'il y a concurrence accrue, bien réelle, sur le marché de l'emploi, elle est loin de concerner uniquement le bas de l'échelle des postes et des salaires.

Inutile encore de rappeler que les travailleurs frontaliers sont soumis à l'impôt à la source et que celui-là est loin d'être symbolique. Si une comparaison globale est malaisée du fait de modes de calcul très différents, on remarquera, pour ne prendre que deux exemples, qu'un salarié célibataire et sans enfants, gagnant 60'000 francs bruts annuels s'acquittera peu ou prou d'un même montant d'impôts que son homologue «genevois», et que pour un travailleur, avec femme sans activité lucrative et deux enfants, gagnant lui 200'000 francs, l'ardoise sera nettement plus conséquente que pour son collègue du terroir.

Inutile enfin de rappeler que les frontaliers, particulièrement quand ils ne sont pas suisses, sont systématiquement défavorisés, à niveau de «compétences» égales, sur le marché de l'emploi, que ce soit à l'engagement (préférence marquée des employeurs pour des travailleurs «locaux»), ou au «dégagement» (priorité donnée au licenciement des travailleurs

non «genevois» en cas de charrette). Alors si tout cela est inutile, que faire? Peut-être investir, nous aussi, le terrain du vécu et de l'expérience, pour donner à voir une société autrement complexe que la vision véhiculée par les chasseurs de vampires. Et pour prêcher par l'exemple, voici quelques frontaliers et/ou français rencontrés au mariage de mon ami d'enfance, suisse établi en France depuis une dizaine d'années et infirmier aux HUG : pas moins de trois autres infirmiers frontaliers, un ancien agriculteur, tombé en faillite, de Haute-Savoie ou encore un enseignant originaire de Grenoble, venu s'installer à Genève pour rejoindre sa compagne, et qui a dû refaire tout un cursus universitaire pour pouvoir entrer dans la fonction publique genevoise. En bref : que des bosseurs, n'ayant piqué le boulot de personne et n'ayant contribué à aucun dumping. Et ça c'est aussi la réalité!



LA KULTURRE SA SERRES A RIEN !



SAMI KANAAN, MAIRE DE GENÈVE, EN CHARGE DU DÉPARTEMENT DE LA CULTURE ET DU SPORT

«La culture, ça coûterait très cher. Et à quoi ça sert franchement? On est en train de se saigner pour du superflu. Pourquoi ne pas les mettre ailleurs, dépenser pour des choses plus utiles : le social, la santé, l'éducation, etc.»
Alors, mythe ou réalité ?

La culture ne sert à rien? Essayez l'alphabétisme, la violence ou l'ignorance pour voir. La culture a un coût, c'est certain. Mais la culture rapporte avant tout, que ce soit dans la qualité des liens sociaux, dans les dynamiques qu'elle permet de constituer et plus profondément, dans le sens qu'elle donne à l'existence, et à la vie en société. Dans une période où la crise de sens et de repères est profonde, la culture peut jouer un rôle et assumer cette question du sens et du vivre ensemble.

La culture ou la jachère

Un proverbe africain dit que «la culture est la possibilité même de créer, de renouveler et de partager des valeurs; le souffle qui accroît la vitalité de l'humanité». Les collectivités publiques ne peuvent se contenter de répondre uniquement aux besoins matériels des citoyen-ne-s. Nous devons soutenir la création culturelle, apporter un appui à nos artistes, valoriser la conservation de notre patrimoine. La culture est ce qui nous lie, nous permet de parler un langage commun, de donner du sens à un espace de vie partagé.

Connaître son passé pour construire l'avenir

Nos institutions culturelles jouent un rôle essentiel et indispensable pour l'éducation de nos jeunes. Le réseau des bibliothèques

de la Ville, par exemple, met des livres à disposition du public, offre des conseils, des animations, une orientation parmi les ouvrages, des réponses aux questions (que ce soit de visu dans les bibliothèques, ou via le web : www.interroge.ch). Voilà une offre complète d'invitation à la lecture facilitant l'accès à la connaissance et donnant des outils pour appréhender le monde durant toute sa vie.

Les musées municipaux conservent un précieux patrimoine public, qu'il soit scientifique (Muséum d'histoire naturelle, Conservatoire et Jardin botaniques, MEG) ou historique et culturel (Musées d'art et d'histoire, Musée Ariana). Ils proposent une très importante offre de médiation, mettant à la portée de chacune et chacun la connaissance de notre histoire. Comment construire son présent sans référence au passé? Dans une époque qui veut nous faire croire à la table rase, où seule la technologie pourrait nous sauver, les musées sont une affirmation que les réponses aux défis d'aujourd'hui sont à chercher aussi dans les traces et témoignages du passé afin de mieux les articuler à l'avenir.

La culture : usine de fabrication de sens plutôt que de vitrines

Genève a une longue tradition d'encouragement à la création artistique. Forte d'une diversité exceptionnelle d'artistes reconnus bien au-delà de ses frontières, elle valorise la recherche, l'expérimentation, l'audace. Genève est une ville de culture, une ville vivante qui sait cultiver sa qualité de vie. Elle ne peut pas mégoter à ses artistes les conditions nécessaires à la création d'œuvres nouvelles, qui pourront ensuite voyager et affirmer ce qu'est Genève : une ville de son siècle, affrontant les défis d'aujourd'hui et se fabriquant ses propres outils pour le faire. La culture, c'est une usine de fabrication de sens, pas juste des vitrines.

Le partenariat public-privé

Pour réaliser cet ambitieux programme, il est nécessaire de rassembler toutes les forces vives de Genève. J'ai tenu, dès mon arrivée, à rappeler que les privés peuvent apporter une aide importante à la culture. A condition que le cadre soit clair, que le «pilote public» garde la main et que les contreparties aux engagements privés soient transparentes. Le partenariat public-privé constitue un apport financier supplémentaire pour la culture, mais aussi un apport potentiel en matière de méthodes, d'œuvres, de réseaux, etc... C'est une richesse d'échanges. L'économie de la culture est créatrice d'emplois, c'est aussi un point à valoriser.

La culture est une arme de résistance

J'ai placé mon année de mairie sous le signe des frontières. Une des forces de la culture, c'est aussi de nous obliger à nous interroger sur celles-ci, qu'elles soient géographiques, économiques, mais aussi mentales. Face aux défis d'aujourd'hui, nous devons retravailler nos cartographies. Et nous ne pourrions le faire hors de la culture. Comme le disait Malraux : «l'art est une conquête». C'est aussi une arme de résistance.



COUPEZ LES MOTEURS QU'ON RESPIRE !



GRÉGOIRE CARASSO, CONSEILLER MUNICIPAL,
CHEF DE GROUPE



THOMAS WENGER, DÉPUTÉ,
PRÉSIDENT DE L'ATE GENÈVE



«Rien de plus agréable que la vie à Genève : une vue imprenable sur le toit de l'Europe, la fraîcheur du lac, son eau claire, des petits quartiers calmes où il fait bon se promener, des parcs à foison... Et si jamais on était en mal de nature, un petit trajet en voiture, et nous voilà en campagne! Envie de dépaysement? Filons à l'aéroport international!»
Alors, mythe ou réalité ?

Genève se classe effectivement régulièrement parmi les villes offrant une qualité de vie hors du commun¹. Au-delà de ce que l'on peut penser de ces classements et de leurs critères, nombreux sont les habitant-e-s de notre commune à reconnaître, en comparaison avec d'autres cités, les atouts environnementaux de Genève: le lac, les fleuves et rivières, les parcs et promenades, la proximité de la campagne, celle des montagnes, etc. Autant d'attraits qui sont encore valorisés par un format urbain unique: une ville à taille humaine, avec un rayonnement international et des infrastructures de qualité – Genève, la plus petite des grandes villes! Cette vision assez idyllique passe sous silence une réalité environnementale préoccupante.

L'air et le bruit: discrétion et dérogation

Genève souffre de la pollution de l'air et du bruit. Mais tout semble fait pour passer cette réalité sous silence. En mars dernier, lors des derniers dépassements des taux de particules fines à Genève, les services du Conseiller d'Etat Luc Barthassat ont froidement déclaré: «si nous lançons une alerte à chacun de ces dépassements, nous ne serions plus crédibles»². De son côté, le Conseiller administratif Rémy Pagani a demandé et obtenu des dérogations pour ne pas appliquer les normes fédérales en matière de bruit pour des dizaines de rues à Genève (dont celles des Pâquis et de Saint-Jean). Le motif? Eviter le risque que des personnes exposées à cette pollution sonore excessive demandent un jour des mesures (coûteuses) de protection indirecte contre le bruit (double vitrage notamment). CQFD.

Transports et santé publique

Le trafic individuel motorisé est le principal responsable des gaz à effets de serre et des polluants atmosphériques qui «sont à l'origine de troubles respiratoires et de maladies cardio-vasculaires, causant chaque année entre 3000 et 4000 décès» en Suisse selon l'Office fédéral de l'environnement (OFE)³. Côté bruit, dans la

seule Ville de Genève, 80'000 personnes sont touchées par des dépassements des valeurs limites et d'alarme. Et ne nous trompons pas de cause: il n'est pas question ici des bistrotts, mais bel et bien de la seule circulation routière.

Qui paie le prix?

Les socialistes au Conseil municipal et au Grand Conseil sont mobilisés sur ces enjeux. Par ailleurs, l'Association Transports et Environnement (ATE) ainsi que des habitant-e-s ont déposé des recours contre ces demandes de dérogation. Avec un constat partagé : sur le fond, nos autorités doivent appréhender les enjeux du trafic individuel motorisé non plus sous le seul angle de la mobilité, mais aussi d'un point de vue de santé publique. Et dans ce registre, ce sont toujours les plus faibles qui paient le prix fort face à cette pollution: les enfants et les personnes âgées.

1. Sur les huit priorités politiques du plan directeur communal 2020 l'une vise à faire de Genève «une ville attractive qui met en valeur ses atouts de ville-centre internationale». L'un des indicateurs n'est autre que la position dans le classement Mercer sur la qualité de la vie avec pour objectif de rester en 3^e position, soit la référence de 2009 (en 2014, Genève est classée 8^e).

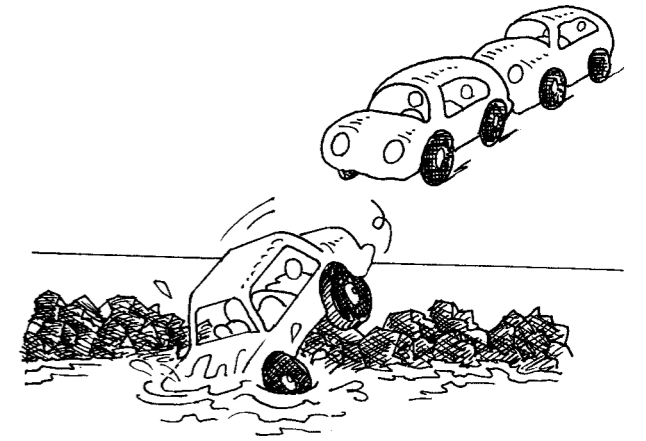
2. Tribune de Genève, 14 mars 2014

3. <http://www.bafu.admin.ch/luft/10804/index.html?lang=fr>

UNE AUTOROUTE DANS LA RADE ?



THOMAS WENGER, DÉPUTÉ,
PRÉSIDENT DE L'ATE GENÈVE



«La grande traversée de la rade, la petite traversée du lac s'il le faut, c'est l'unique solution à tous nos problèmes de mobilité. L'important, c'est d'avoir des partenariats privés et des bagnoles pour continuer d'arriver directement au centre-ville. On ne veut pas de parkings en France voisine, on en veut sous nos fenêtres à Genève même. Tiens aux clés de Rive par exemple! Et vive les particules fines!»
Alors, mythe ou réalité ?

La «traversée» est devenue le mot magique de la droite qui est censé résoudre l'ensemble des problèmes de trafic et d'engorgement de notre canton. Encore faut-il savoir de quelle traversée on parle. Pour le PDC et le PLR, la «traversée», celle du lac, autoroutière, va du Vengéron à la Pointe à la Bise. Pour l'UDC et le MCG, rejoints depuis par le TCS (!), la «traversée» proposée est celle de la Rade.

Le 28 septembre prochain, nous serons appelés à voter sur cette dernière, issue de l'initiative de l'UDC qui propose: «Une traversée sous-lacustre de 2 x 2 voies de l'avenue de France au Port-Noir ; un tunnel de liaison de 2 x 1 voie pour la remontée vers la route de Malagnou» et tout ça en six ans, délai prévu par l'initiative. Le TCS et d'autres vont essayer de faire croire que l'on peut voter sur le principe d'une traversée et modifier le projet par la suite. C'est tout simplement faux. Une initiative formulée acceptée est mise en œuvre telle que formulée, prétendre le contraire est erroné voire mensonger.

Quelles seront les conséquences d'une telle construction en plein centre-ville à quelque 500 mètres du Pont du Mont-Blanc ?

La route d'accès depuis l'avenue de France vers le tunnel sous-lacustre mangera une partie du parc Mon Repos en s'asseyant au passage sur l'initiative «Sauvons nos parcs» acceptée par une majorité de la population. Sur l'autre rive, au quai Gustave Ador, un rond-point semi-enterré permettra de sortir du tunnel pour rejoindre le quai ou continuer vers la route de Malagnou. D'après les estimations des spécialistes mandatés par l'Etat, la traversée de la rade augmenterait de manière très significative le trafic ; quai Gustave Ador + 20%, rampe de Coligny + 30%, rue de Lausanne + 40%, avenue de France +50%. Le carrefour rue de Lausanne/avenue de France serait totalement saturé aux heures de pointe avec un niveau de charge de 200%, 140% pour celui rejoignant la route de Malagnou. Le tunnel serait lui aussi saturé, posant des problèmes de sécurité.

Augmentation de la pollution

L'augmentation du trafic aura comme corollaire l'augmentation des bouchons au centre-ville et de la pollution aussi bien de l'air que sonore. Aujourd'hui, les valeurs limites de protection contre le bruit édictées par la Confédération sont régulièrement dépassées. 60% de la population genevoise en souffre.

En ce qui concerne la pollution aux particules fines, le groupe socialiste au Grand Conseil, s'est emparé de la problématique. Par le biais d'une motion, nous demandons la mise en place d'une série de mesures : gratuité des transports publics, limitation de vitesse sur l'autoroute, circulation alternée lors des pics de pollutions. C'est une vraie question de santé publique puisqu'en Suisse, 3'000 à 4'000 décès prématurés par année sont liés aux particules fines.

Un coût de 1,5 milliards

Autre argument d'importance contre la traversée de la rade, le coût de sa construction estimé à 1,5 milliard. Ne s'agissant pas d'une route nationale, la Confédération n'y mettra pas un franc. Genève a déjà une dette de 13 milliards de francs. D'autres investissements sont clairement prioritaires comme l'agrandissement en souterrain de la gare de Cornavin, l'extension des lignes de tram ou la réalisation de pistes cyclables.

Par ailleurs, «l'initiative UDC est aberrante. C'est un coup politique devisé à 1.5 milliard, qui tomberait sur la future plage des Eaux-Vives et dans la nappe phréatique du Genevois. Sans parler de l'augmentation significative du trafic au centre-ville. Le Conseil d'Etat va combattre ce projet coûteux et irréaliste.». Ce sont les mots du Conseiller d'Etat Luc Barthassat en charge des transports rejoint par de nombreux politicien-e-s de droite.

Pour conclure, la traversée de la rade est une catastrophe pour les habitant-e-s du centre-ville, une catastrophe pour les automobilistes eux-mêmes qui se retrouveraient coincés dans plus de bouchons, une catastrophe pour l'environnement, une catastrophe pour la santé publique, et une catastrophe financière. Il faut voter et faire voter non le 28 septembre. La qualité de vie à Genève en dépend.

SORTIE DE ROUTE: OÙ VONT LES CYCLISTES ?



ROGER DENEYS
DÉPUTÉ

« Brûler les feux rouges, rouler sur les trottoirs, prendre des sens interdits, qui ne s'est pas énervé-e contre celles et ceux que l'on nomme les cyclo-terroristes. A Genève, c'est connu, on ne peut plus rouler ! Lutter contre les infractions routières des cyclistes individualistes devrait être une priorité. Place aux voitures et aux deux roues motorisés qui respectent la loi ! »
Alors, mythe ou réalité ?

Boucs émissaires ou cycloterroristes, les cyclistes urbains du quotidien, à Genève, vivent une réalité très contrastée. Alors que le nombre de cyclistes est en forte augmentation (+30% entre 2009 et 2011), ils subissent les aléas d'un réseau et d'infrastructures cyclables de qualité médiocre : itinéraires non continus, mal sécurisés et non prioritaires dans la circulation et mal entretenus ; places de stationnement en nombre insuffisant, non couvertes, etc. De plus, le nouveau Conseiller d'Etat en charge de la mobilité, Luc Barthassat, refuse d'accorder son soutien au projet de loi visant à concrétiser l'initiative populaire pour la mobilité douce (IN144) pourtant acceptée par le peuple !

Paille cycliste et poutre motorisée

L'état insatisfaisant du réseau cyclable genevois explique la plupart du temps les comportements des cyclistes. C'est vrai, les cyclistes ne sont pas totalement exemplaires dans la circulation... mais ils ne sont

pas les seuls. L'observation d'un carrefour durant quelques minutes permet de se rendre compte qu'à chaque passage au feu rouge, plusieurs voitures ne s'arrêtent pas et poursuivent leur route en accélérant. Les deux roues motorisés dépassent régulièrement par la droite et empruntent systématiquement les pistes cyclables. Une histoire de paille cycliste et de poutre motorisée en quelque sorte. Dans les faits, ces comportements cyclistes méritent qu'on les considère cependant de plus près car ils sont en réalité de nature très différente.

Certain-e-s cyclistes ont déjà développé tous les comportements des délinquants de la route - et on peut penser qu'ils, elles, ne se comportent certainement ni pire ni mieux en vélo qu'en voiture ou à moto : ils ne respectent pas les autres usagers et usagères de l'espace public et de la route, au nom de leur seule liberté égoïste.

D'autres cyclistes, au contraire, ne respectent pas à la lettre le code de la route mais le font précautionneusement, dans l'intention précise de palier aux lacunes en termes de sécurité et d'aménagement du réseau cyclable : rouler sur le trottoir du pont du Mont-Blanc plutôt que de risquer sa vie sur celui-ci, démarrer de façon anticipée, et donc quand même « brûler » un feu encore rouge pour profiter de quelques secondes supplémentaires afin de se positionner dans le trafic ; utiliser une voie de tram, havre de paix pour le cycliste quand il n'y a pas de tram, pour éviter de se faufiler entre 2 voies de circulation encombrées.

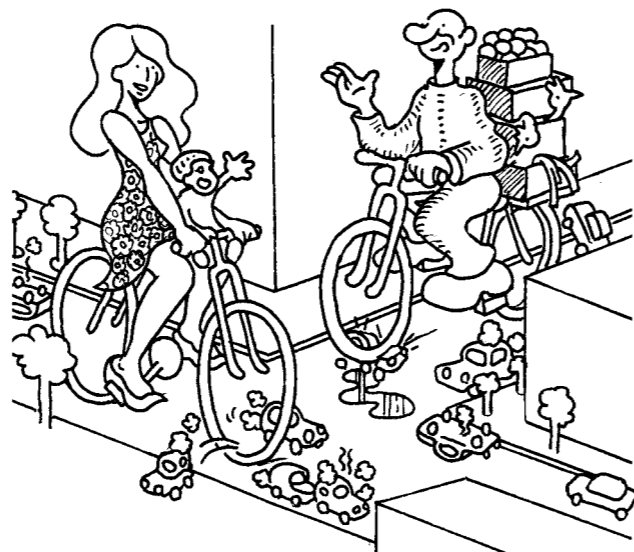
Respect, politesse, et sécurité

Il est important que les cyclistes fassent l'effort nécessaire de respecter les autres utilisateurs et utilisatrices de l'espace public, en particulier les piétons, les personnes âgées, les enfants, les handicapé-

e-s, qui se déplacent de plein droit sur les trottoirs ou dans les zones piétonnes. Rouler au pas, voire descendre de sa bicyclette est exigé si l'occupation de l'espace par ses utilisateurs et utilisatrices le réclame. C'est une question de respect et de politesse, plus que de réelle sécurité. Cela n'en diminue pas pour autant la pertinence ! Provélo Genève s'est d'ailleurs engagé à plusieurs reprises dans des campagnes en faveur du « cyclocivisme ».

Enfin, malgré leur incivisme, les cyclistes sont bien plus des victimes de l'insécurité routière, des autos et des motos en particulier, que des dangers pour la sécurité routière. A Genève, les chiffres sont particulièrement inquiétants et justifient une meilleure prise en considération des besoins des cyclistes en termes d'aménagements et de sécurité. Le vélo, est avec la marche, et de loin, le moyen de transport le plus économique, le plus écologique et le plus sain pour la santé. En particulier parce que l'OMS recommande 30 minutes d'exercice physique par jour. Alors, plutôt que de prendre un 4x4 pour aller pédaler sur un tapis roulant électrique dans un fitness climatisé, optez pour la simplicité à bicyclette, avec ou sans Paulette !

1. Cf. http://www.villes-cyclables.ch/fileadmin/redaktion/velostaedte2014/PRIX_Rangliste_df.pdf, Genève figure au 26ème rang... sur 28 ! Mais Zurich est bonne dernière...



SALOPERIE DE PAUVRES!



SYLVAIN THÉVOZ
CONSEILLER MUNICIPAL

« Les pauvres coûtent cher. Ils abusent du système. L'Hospice général paie des millions pour loger dans des hôtels des gens qui ne veulent pas bosser, alors que personne n'aide les honnêtes travailleurs. Pourquoi continuer de travailler quand on peut être assisté ? Des abris de la protection civile accueillent les pauvres l'hiver, du coup ça fait appel d'air et tous les Roms, les Espagnols viennent chez nous. Si on baissait les prestations sociales, il y en aurait moins, et moins de problèmes sociaux. Les gens n'oseraient plus réclamer et se débrouilleraient pour s'en sortir. »
Alors, mythe ou réalité ?

Ce ne sont pas les pauvres qui coûtent cher, c'est la pauvreté et la violence sociale qui fragilisent les citoyen-ne-s, usent leurs corps et leurs esprits. C'est l'injustice sociale qui coûte une fortune. Ce ne sont pas les pauvres qui coûtent cher, mais les inégalités qui augmentent la précarité sociale et poussent à des conduites à risque dispendieuses. Les fossés se creusent entre les plus riches et les plus pauvres. Et la grande précarité sociale peut désormais toucher tout un chacun : un divorce, la perte d'un être cher, de son boulot, lié à des loyers exorbitants et un coût de la vie parmi les plus élevés de la planète et c'est la glissade, voire la dégringolade sociale. Plus personne ne semble être à l'abri, car la guerre est déclarée aux pauvres.

Des assurances sociales contre les risques de la précarité

Les socialistes ont déposé une motion en Ville de Genève¹ pour créer un lieu d'accueil de nuit à l'année destiné aux personnes à la rue. En effet, l'augmentation des personnes précarisées, alliée au manque de structures d'accueil lié à la fermeture annuelle de l'abri de la Protection civile (PC) laisse, selon les estimations des associations actives dans le milieu social, environ 400 à 1000 personnes quotidiennement sans toit à Genève.

Système démerde = Système coûteux

Le manque de ces lieux conduit à l'usage occasionnel des pataugeoires pour procéder à des soins d'hygiène minimum. Les stratégies de survie entraînent des coûts pour la Ville de Genève, par la mobilisation accrue de ses services (police municipale, voirie, espaces verts). La désorganisation sociale coûte cher. Ce ne sont pas les pauvres qui coûtent, mais le fait de ne pas les sortir de la pauvreté, tout en luttant contre eux. Cet hiver, il y avait moins de Roms dans les abris que les années précédentes. C'est la preuve que ce n'est pas l'ouverture ou non d'abris qui fait venir les pauvres de l'étranger. Au contraire, avoir des lieux d'accueil minimum permet de les accueillir, et de leur permettre de poursuivre leur chemin dans leur quête d'un avenir meilleur, plutôt que les enfoncer dans la négligence et l'impuissance.

Des moyens pour lutter contre la précarité

Il est urgent de renforcer le réseau existant des lieux d'accueil (à l'armée du salut, Club social Rive gauche et Rive droite) qui sont saturés et refusent régulièrement du monde. Il est temps d'assumer nos responsabilités envers la population croissante de personnes dormant dans les parcs, sous les ponts, dans les garages ou les caves en ouvrant un lieu à l'année

sans discrimination ni distinction d'origine ou de quotas discriminatoires pour les personnes accueillies et d'y établir une présence sociale minimale, afin que les personnes s'y trouvant puissent être hébergées, nourries et soignées, orientées le plus rapidement possible hors de la précarité. Les articles 14, 15, 38, et 39 de la nouvelle Constitution genevoise portent sur les droits humains minimaux. Ils sont aujourd'hui tout simplement bafoués. La Constitution fédérale, dans son Article 7, affirme le respect de la dignité humaine. L'article 12 de cette Constitution, selon la jurisprudence du Tribunal Fédéral (TF), garantit une aide minimale en matière de logement, d'habillement, de nourriture et de soins médicaux de base.² Mais allez donc voir, le long de l'Arve et du Rhône, ce qu'il reste de la légalité, du droit et de la justice sociale dans notre République ! La Ville de Genève ne peut gérer toute la précarité sociale seule, c'est pourquoi le groupe socialiste a demandé au Conseil Administratif d'interpeller le Conseil d'Etat et chaque commune de ce canton afin de solliciter leur engagement pour une réponse digne et respectueuse du droit envers les personnes les plus précaires.

La précarité sociale non traitée : une bombe à retardement

C'est dans ce sens que le groupe socialiste au Grand Conseil a déposé le 4 juin 2014 sous l'impulsion décisive de la députée Caroline Marti, une motion reprenant et soutenant les demandes de la M-1040 en Ville de Genève. La motion relève le manque de structures d'accueil d'urgence à l'année qui maintient dans la rue des centaines de personnes dont des familles avec des enfants. Elle rappelle au Conseil d'Etat de veiller à la bonne application des impératifs constitutionnels cantonaux et fédéraux et l'enjoint à soutenir la Ville de Genève.

1. Motion M-1040 du 26 juin 2012 sortie avec un vote positif de la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse « Pour un lieu d'accueil de nuit à l'année destiné aux personnes à la rue ».

Cette motion demande au Conseil d'Etat de soutenir les communes dans leurs projets de création d'abris d'urgence ou d'en élaborer un au niveau cantonal doté d'un accueil social minimal. Ces abris seraient la première étape d'un système de (ré)insertion des personnes sans-abris. La deuxième étape serait d'orienter les bénéficiaires vers des logements-relais puis, à terme, vers le parc de logement LUP (Logements d'utilité publique). Ce projet vise à ce que toutes les personnes vivant dans le canton de Genève aient accès à un logement pérenne.

Vaincre les résistances, affirmer une volonté politique

On nous dira peut-être que ce n'est pas possible, qu'il manque de l'argent (ah oui, sur un budget municipal de plus d'un milliard, et cantonal de plus de 7 milliards, il n'y aurait pas assez d'argent pour les soins humains de base alors qu'un lieu d'accueil ouvert à l'année coûterait moins de 3 millions). Il faut savoir que des sommes importantes (9.6 millions en 2012), sont consacrées pour financer des séjours provisoires dans des hôtels pour un petit nombre de personnes (334 en 2012), en attente de solutions pérennes. Quoi, il n'y aurait pas un peu moins de 3 millions par an pour assurer une sécurité de base ? Il n'y a pas de terrain ? Et le Golf de Coligny, vous y pensez ? Combien d'hectares dévolus à du gazon, et pour quelques «Happy Few», pendant que les manques de logements sont criants à l'échelle du canton poussant de plus en plus de personnes dans l'endettement et la précarité sociale ! Non, ce n'est ni l'argent ni le terrain qui manquent mais une volonté politique. Pourquoi ? Parce que la majorité actuelle pense que les pauvres sont des abuseurs.

Saloperie de Conseil d'Etat !

La dernière trouvaille du Conseil d'Etat ? Un alignement de l'aide sociale aux montants intercantonaux. Le Conseil d'Etat a publié début juin une modification du règlement d'exécution de la loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (RIASI), qui permet de s'aligner aux montants intercantonaux. Cette décision a pour effet immédiat de réduire les suppléments d'intégration de l'aide sociale de 300 à 150 francs ! Le Conseil d'Etat coupe donc par deux les suppléments d'intégration de l'aide sociale selon l'argument que

très peu de cantons prévoient des suppléments de 300 francs; les montants se situant entre 100 et 250 francs alors que le coût de la vie genevoise est particulièrement élevée. Cette modification permettra de réaliser une économie annuelle de l'ordre de 9 millions de francs. Elle entrera en vigueur le 1er septembre prochain... Le Conseil d'Etat a décidé de se faire de l'argent sur le dos des plus précaires. Nous devons lutter car s'ils ont déclaré depuis longtemps la guerre aux plus précaires, ils veulent aujourd'hui les achever.

2. ATF 121 I 367 ; ATF 122 II 193 ; ATF 131 I 166.



TA PRISON, MA PROTECTION ?

POUR LE COMITÉ : DORIS LEUENBERGER ET CATHY DAY, CO-PRÉSIDENTES DE LA LIGUE SUISSE DES DROITS DE L'HOMME, GENÈVE.

« La sécurité doit primer sur les libertés individuelles, les criminel-le-s ont déjà trop de droits. Il nous faut plus de prisons et plus de policiers et policières pour enfermer et punir. Tant pis si c'est au prix des écoles et des crèches, la sécurité passe avant tout. Augmenter le nombre de places de prison semble être aujourd'hui la seule stratégie défendue par le Conseil d'Etat et le pouvoir judiciaire pour lutter contre la petite délinquance, les incivilités et la criminalité. Genève est-elle devenue si dangereuse ? » Alors, mythe ou réalité ? Qu'en pense la Ligue Suisse des Droits de l'Homme ?

La privation de liberté est la peine la plus incisive que la justice puisse prononcer et ne devrait s'appliquer que dans les situations où toutes les possibilités d'autres peines ont été épuisées : travail d'intérêt général, peines pécuniaires, amendes, voire détention à domicile ou régime de semi-liberté. A Genève, c'est pourtant largement devenu la peine-étalon, presque une exclusivité ! En conséquence, Genève souffre d'une surpopulation carcérale proprement ahurissante et toujours croissante. Les conditions de détention qui prévalent à Champ-Dollon sont inhumaines et dégradantes, ainsi qu'en a jugé le Tribunal Fédéral en février 2014.

Dans ces conditions, le projet de construction de nouvelles places de détention paraît aller de soi. Mais ce dont Genève

souffre, ce n'est pas seulement d'une surpopulation carcérale cruellement indigne, c'est aussi d'une surincarcération galopante.

Incapables de penser la sanction en d'autres termes que la privation de liberté, les autorités politiques et judiciaires semblent même devenues incapables de penser tout court : la sécurité constitue actuellement un tel enjeu qu'elle paraît aujourd'hui permettre tous les abus et légitimer la détention de personnes dont la « dangerosité » est nulle.

C'est ainsi qu'à Champ-Dollon, établissement destiné à la détention préventive, se trouvent non seulement un grand nombre de personnes en exécution de peine, au mépris de toutes les obligations légales qui sont faites aux autorités, mais encore des personnes dont le seul tort est de se trouver en infraction à la LEtr (Loi sur le séjour et l'établissement des étrangers), en dépit de la jurisprudence européenne constante et en contradiction avec les valeurs du canton de Genève.

De surcroît, la privation de liberté semble être à ce point devenue la peine de référence, qu'elle devrait désormais s'appliquer aussi à des personnes innocentes. C'est ainsi que Genève a prévu de passer de 20 places de détention administrative (fin 2012) à 168 (en 2017) et d'y aménager des cellules familiales. Quel nouveau paradigme les autorités inventent-elles ? A quel besoin cette multiplication par huit et ce projet d'incarcération des familles répondent-ils donc ?

Incapables de penser la sanction en d'autres termes que la privation de liberté, les autorités politiques et judiciaires ont hélas convaincu une large partie de la population et des élu-e-s de leur impuissance à proposer d'autres solutions que la prison pour préserver la « sécurité ». L'argument permet de débloquent des crédits de plusieurs centaines de millions pour des pro-



jets d'enfermement dont nul ne maîtrise véritablement le sens, ni l'urgence, ni l'utilité. Dans une période où des coupes sont portées dans tous les budgets de l'Etat, comment comprendre que tant d'élus acceptent de voter des budgets si importants pour des projets d'enfermement sur la base de simples slogans et sans disposer des éléments factuels à même de guider solidement leur action politique ?

Il y a de quoi s'interroger. En effet, sur quelles analyses les élus se basent-ils pour considérer que la prison est la seule solution pour garantir la sécurité des citoyens ? Sur l'analyse de la population carcérale actuelle ? Sur l'analyse des autres peines possibles, et de leurs impacts différenciés ? Sur une analyse comparative des coûts ?

« La sécurité est une chaîne composée principalement de la police, de la justice et des prisons » : vraiment ? La sécurité n'est-elle pas une chaîne composée d'abord par le lien social et les actes de prévention ? Et secondairement par la police et la justice, à laquelle un large éventail de décisions possibles et des peines garantirait une action plus efficace ? La sécurité n'est-elle pas un enjeu politique suffisamment important pour que les élu-e-s exigent de comprendre le rôle et l'impact réels de la privation de liberté, de même que le rôle et l'impact possibles de toutes les alternatives pourtant prévues par le législateur ?

L'alternative à la construction de prisons réside d'abord dans notre capacité à véritablement penser la justice, à développer l'éventail des sanctions et, surtout, dans notre capacité à prendre soin du lien social.

CALVINGRAD

♥ EXPATS ?



OLIVIA BESSAT

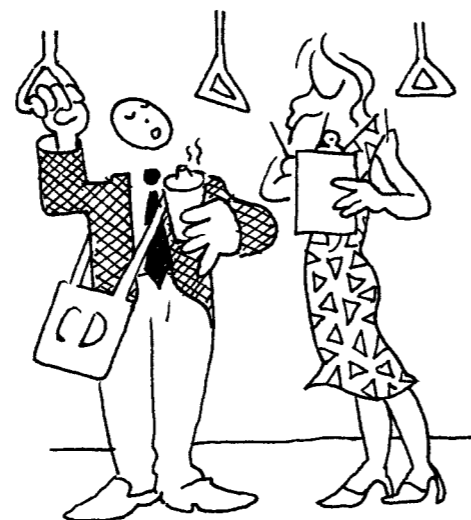
«Sacré-e-s expats ! Non contents de monopoliser les logements en Ville de Genève et de faire grimper les loyers, ils se payent également le luxe de se garer n'importe comment avec leur grosse voiture immatriculée CD, et de cracher sur la langue vernaculaire en achetant leur pain en anglais. Ils se moquent de leur commune «d'adoption» en profitant des infrastructures publiques sans contribuer d'un denier à l'impôt.»
Alors, mythe ou réalité ?

Mais au fait, de qui parle-t-on ici ? Un-e expatrié-e, dans le sens premier du terme, est une personne résidant dans un autre pays que le sien. En 2012, la population étrangère de Genève s'élevait à 189 358 têtes. 189 358 expatrié-e-s en somme ! On parle «d'expats» pour désigner la communauté des expatrié-e-s (généralement comprise comme désignant l'expatriation professionnelle) comme on parlait de «ritals» pour la communauté italienne dans les années 60. C'est un stéréotype entretenu par la population autochtone au sujet des caractéristiques d'un groupe de migrants au pouvoir d'achat avéré (parfois dont l'importance est supposée, et que la contribution à la vie de leur commune (ou son absence), la nature de leur travail ou

la durée de leur séjour sur le territoire genevois singularisent. Bien que rendant la complexité de notre tissu social plus compréhensible, le stéréotype des «expats» est nécessairement réducteur et stigmatisant, à l'encontre des traditions d'ouverture de notre « petite ville mondiale ».

La dolce vita sur les bords du lac pour une clientèle captive ?

«Entre travail et dolce vita», comme le titrait le Bilan, les situations des expatrié-e-s sont multiples, et pas unanimement idylliques. Des fonctionnaires internationaux, en passant par les diplomates et leurs enfants, les traders et autres employé-e-s de sociétés privées, sans oublier les stagiaires payé-e-s, quand ils et elles ont de la chance, 1500 CHF par mois, nos «expats» ne sont pas tous logé-e-s à la même enseigne, et leur vie ressemble plus à celles des genevois et genevoises qu'il n'y paraît. Ils connaissent autant les privilèges que la précarité (sinon financière, souvent sociale). La dolce vita, la vraie, n'est-elle pas aussi celle des groupes et sociétés qui tirent profit de cette clientèle captive, qui n'a parfois que peu de temps à investir dans son installation ? En combien de temps un-e genevois-e peut-il/elle trouver un appartement, à un loyer «modéré» pour Genève, en bénéficiant de ses contacts au sein des régies ? Combien de temps cela prendrait-il à un-e «expat», sans réseau, fraîchement débarqué-e ? Le problème est certes vite réglé si on a recours aux «relocation agents», qui, pour le prix de deux loyers, vous trouveront un appartement clés en mains, sans même avoir eu à demander dans un français approximatif à ce qu'on vous installe l'électricité.



Les «expats» sont rendus responsables de faire monter les loyers. Quel-le «expat» demande à ce qu'on augmente son loyer avant qu'il-elle ne signe son bail ? Qui augmente réellement le loyer ? Tirer de l'aisance financière d'individus (ou même de la présence des sociétés multinationales) d'amples profits sous prétexte qu'elles ne regarderont pas à la dépense, puis les laisser être rendus responsables de la cherté genevoise, c'est abusif ! De plus, tout le monde tire des bénéfices de la présence de ces «migrants à fort pouvoir d'achat». Les chiffres de la contribution économique de la poule «expat» aux œufs d'or sont disponibles dans l'Annuaire statistique du canton de Genève 2013.

Notre réputation de «petite ville mondiale» est à notre portée !

En croissant un-e étranger-e en costume dans le tram, peut-être vous poserez-vous les questions suivantes : cette personne participe-t-elle à la vie de la cité ou consomme-t-elle Genève comme elle englutit son café à emporter sans rien donner en retour ? Pourquoi ne pas lui poser la question directement ? L'intégration n'est pas qu'une histoire de bon vouloir (ou non), on ne s'intègre pas s'il n'y a pas une volonté d'accueillir. Elle passe par un échange, que ce soit de mots, d'informations, de bons plans (un petit Renard sur la Lune donné et voilà vos ami-e-s «expats» comblé-e-s !). Pourquoi ne pas saisir cette opportunité de jouer notre rôle d'hôte, et d'inviter nos «expats» à s'intégrer ?

PRESSE ROMANDE :

FRANC-TIREUR

OU FLATTEUR ?



JEAN FIRMAN, PIÉTON & JOURNALISTE, CHRONIQUEUR DANS VIVA LA MUSICA ET LE JOURNAL DES BAINS.

«La presse est libre et indépendante, la neutralité avec laquelle elle traite l'information en Suisse est une garantie pour notre démocratie. Le 20 Minutes, le GHI sont des organes de presse qui permettent de s'informer en peu de temps, c'est suffisant pour se faire une idée. Bon, de toute façon, la presse écrite est has-been, les gens ne lisent plus, les annonceurs ont migré vers la télé.»
Alors, mythe ou réalité ?

A votre chapeau démocrate, à votre introït suffisant pour se faire une idée, je rétorquerai, cher correspondant, ceci. Bien que sur les plateaux télévisuels archiconvenus, bien qu'en les forums radiophoniques qui ne font plus place qu'aux couleuvres avérées, on triture la réalité prétendue du monde la plus saignante du jour, il faut en pleurant d'âme constater qu'elle n'est ni libre, ni indépendante, ni neutre aujourd'hui, la presse suisse romande. Toute en mains qu'on cote en bourse, fors La Liberté & Le Courrier.

En voici, cinglants deux vivants indices :
 1 - Le lundi 26 mai dans Le Matin, page 21, je lis sous une photographie du couple anglais hypothétiquement royal (qu'un opérateur, via photoshop a salopé d'un grand «Oups» bien obscène encolle d'une flèche jaune désignant l'anus de la dame) sous le titre «Kate, un vent (dé)culotté», oui, je lis carrément ces lignes : «Un coup de vent coquin et voilà que Kate Middleton, l'épouse

du prince William, futur roi du Royaume Uni, nous montre son royal fessier, son arrière-train, son as de pique, son bas du dos, son entrejoufflu...» Apologie quotidienne de la médiocrité humaine & cocon mou de la gerbée vulgaire. En un journal tenu par un magnat coté en bourse. Action ! A 115 balles la pièce & des poussières ! Tamedia en l'occurrence. Comme si l'information du peuple était sujette à royalties.

2 - Ce même lundi, le journal Le Temps, (mais là c'est Ringier, autre Citizen Kane, autre Murdoch de nos calvinistes & thomistes contrées qui, en même sac à fric opère sous la bannière menteuse & rikiki de la corporate responsibility) en toute autre turlurette, se montre en même épouvante, lui qui, en page 16, sous le titre : «Le fort développement du double coupon reverse convertible» & sous la plume d'un communicateur de Credit Suisse nommé Stefan Weber sans même sourciller en son résumé note : «Lorsqu'un investisseur prévoit une évolution légèrement positive de certains actifs sous-jacents, le double coupon autocallable barrier reverse convertible offre une alternative intéressante aux barrier reverse convertibles classiques.» Sic, oui vraiment sic !

Alors le GHI, alors le 20 Minutes (autres fleurons obtus de Tamedia) qui hachent la réalité de leurs langues sans parole et de leurs couteaux sans lame ni manche n'ont plus qu'à rester plantés dans le bouillon-brouillon des gazettes misérables. Organes de presse dit-on mais qui ne sont plus qu'à plat-ventrées de traîne-la-mort.

Mais diables ! ce sont bien des journalistes qui actionnent ces livides pédales à faire tourner la roue suicidée des hamsters. Des journalistes qui n'éclairent plus rien pour personne. Des journalistes laminés sous

les rouleaux compresseurs de l'autocensure. Des journalistes, non plus informateurs mais juste conformés au plus petit commun dénominateur de la couillette marchande. 36, impasse du Consensus. Où l'on nomme selfie l'autoportrait, black le nègre, technologies les techniques, malentendants les sourds & maltraitants les brutes. Comme une tétanisation de la maigre humaine. Un spasme hygiénique, un orgasme rikiki partout se répandant. Un grand suicide blanc & strictement convivial. Exit pur toujours plus. Helvétique & méticuleuse auto-délivrance. Petits flacons si simples, urbi & orbi, de la mort sur nos journaux qui neige.



INTERNET, FAST-FOOD DE LA PRESSE



ISABELLE DUCRET
JOURNALISTE, MEMBRE COMITÉ
REPORTERS SANS FRONTIÈRES (RSF)

*«Grâce à internet, je ne suis plus tributaire des titres disponibles chez mon marchand de journaux. J'y trouve des articles simples, vite lus, fini le jargon pour bobos ! D'ailleurs, en cas de coupure de connexion ou de batterie en rade, hop, un petit gratuit à l'arrêt de tram et me voilà informé ! Entre le format enfin pratique et toutes ces photos, je suis le roi de l'info, et ça pour pas un centime !»
Alors, mythe ou réalité ?*

Le palmarès de la liberté de la presse établi chaque année par Reporters sans frontières¹ (RSF) est sans appel: la Suisse a chuté de 7 rangs ces deux dernières années dans le classement mondial, passant à la 15e place en 2014. Un mauvais résultat. Mais doit-on s'inquiéter pour la liberté de la presse helvétique? Redouter le déclin du quatrième pouvoir ?

Commençons par relativiser. Il n'y a pas de différences considérables entre les 15 premiers pays du palmarès. Globalement, la situation est satisfaisante et nous sommes très loin de ressembler au modèle nord-coréen. Mais cette évolution vers le bas interpelle, car l'un des éléments relevés par le palmarès RSF est la concentration de la presse. Effectivement, en vingt ans, surtout en Suisse romande, les titres ont été rachetés principalement par deux éditeurs, Tamedia et Ringier. Ce dernier vient d'ailleurs d'acquiescer le Temps en avril dernier.

Ce phénomène de concentration est dû aux difficultés budgétaires des médias, un problème qui touche également la radio et la télévision, quoique la SSR est relativement épargnée, la redevance lui assurant des rentrées financières stables.

Pourquoi ce désamour du public ? L'un des facteurs est sûrement l'intrusion radicale et désormais omniprésente d'Internet dans le champ de l'information. L'accès à la toile est immédiat et gratuit. Pourquoi avoir encore besoin de journalistes pour s'informer ?

La question est centrale. Le rôle des journalistes est irremplaçable : enquêter, chercher et vérifier l'information, décrypter les opinions. Et ne pas se laisser influencer par la voix du plus puissant. C'est leur travail, formé-e-s pour cela et tenu-e-s par une charte de déontologie journalistique. A contrario, l'information diffusée sur internet, celle qui n'est pas passée par le filtre journalistique, est produite par absolument n'importe qui. Elle n'est pas fiable et les manipulations sont monnaie courante. Oui, il faut s'alarmer de voir la génération «Wikipedia» s'imposer, de constater que les jeunes -et les moins jeunes d'ailleurs- s'abreuvent sans aucun recul sur la toile. Et s'en contentent.

Penser qu'une information de qualité est gratuite est une illusion. Tout le monde se souvient du PDG de TF1 qui estimait que les émissions de sa chaîne devaient préparer les cerveaux à recevoir les messages publicitaires. Une déclaration qui a fait scandale mais qui dans le fond n'était pas dénuée de réalisme. Les journaux gratuits dépendent de leur audience pour vendre les annonces à bon prix. Du coup, ils doivent prioriser l'information en fonction des désirs du public, comme un marchand de tapis adapterait ses couleurs à la mode du moment. Résultat, la presse de boulevard est ce qui marche le mieux. Est-ce une

information de qualité ? Est-ce suffisant pour être informé-e ? C'est à chacun d'en juger.

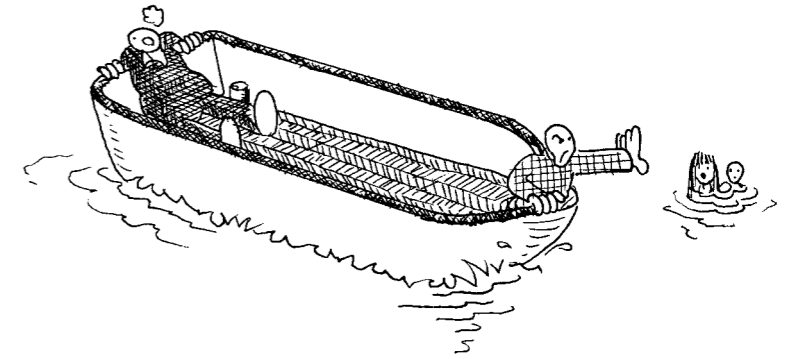
Au public de prendre ses responsabilités. Car seule une presse indépendante peut apporter une information «neutre», essentielle à la démocratie. Bien sûr, le monde des médias ne doit pas se complaire dans le rôle de victime, ni attendre une manne providentielle. A lui de se réinventer et de s'adapter à cette double révolution du manque de moyens et de la concurrence «internet». A lui aussi d'occuper ce terrain qui peut offrir des opportunités inédites. De toute façon, le retour en arrière n'est pas possible. Au contraire, le paysage médiatique en Suisse n'a pas fini d'être bouleversé. C'est certain.

1. <http://www.rsf-ch.ch/node/6404>

LA BARQUE EST-ELLE PLEINE ?



OLIVIER AMREIN



*Un million d'habitants dans le Grand Genève en 2018. Voilà la réalité à laquelle les Genevois-e-s pourraient être confronté-e-s selon les dernières projections démographiques de l'Observatoire statistique transfrontalier. De quoi se réjouir ? Certainement pas ! Prenons conscience des limites environnementales, économiques, humaines de cette croissance infernale. Voilà ce que nous apporte la hausse effrénée de la population vivant ou travaillant à Genève: des chantiers gigantesques tel celui du CEVA qui affectent le quotidien des Genevois, une lutte acharnée pour trouver un logement décent à des prix abordables, des transports publics onéreux et saturés aux heures de pointe, une ville polluée et congestionnée par un trafic automobile devenu ingérable, des terrains agricoles et des zones vertes qui disparaissent au profit de nouvelles constructions, des ressources naturelles qui se raréfient... et cela n'est qu'un début.
Alors, mythe ou réalité ?*

Les seules vraies «barques pleines», sont celles des réfugiés-es qui chavirent au large des côtes italienne et espagnoles. Les étrangers viennent-ils nous voler notre travail ? Non, ils souhaitent simplement améliorer leur condition, tout en étant «utiles» à notre pays, dans les cuisines de nos restaurants ou dans les serres surchauffées. Sans oublier les nounous modernes et celles et ceux qui nous accompagnent en fin de vie...

Agiter la menace d'une «invasion de migrant-e-s» mettant en péril notre paradis helvétique est aisé et séduisant, au vu des succès que rencontrent les partis populistes, xénophobes et anti-frontaliers. Ces succès, on le sait, ne reposent que sur l'instrumentalisation des causes qui génèrent aujourd'hui une vision sans nuance de la réalité. Quoi de plus facile que d'accuser l'autre de tous les maux ! Nous pourrions commencer par leur demander ce qu'ils pensent des 35'000 Suisses déclarés résidant en France voisine et surtout de l'estimation de 40'000 résidents suisses non déclarés par et pour le seul département de l'Ain.

Oui aux bénéfiques, non aux coûts

Je vois deux problèmes. Le premier s'ancre dans une forme d'hypocrisie toute helvétique qui consiste à profiter pleinement de ce qui nous entoure, environnement et personnes, sans pour autant en assumer les conséquences. Autrement dit, se contenter des bénéfices sans les coûts. Le second relève des difficultés que nous avons à faire les liens entre nos actes, notre mode de vie consumériste, et leurs retombées à une plus large échelle. Les partis populistes n'ont rien inventé. Ils s'appuient sur des choses que nous n'aimons pas voir. Ils nous confortent dans nos croyances, telles celles que nous n'y sommes pour rien dans le malheur des

autres, que nous ne pouvons pas changer le monde parce qu'il est ce qu'il est.

Croissance et inégalités

De quoi nous plaignons-nous exactement ? Notre économie est florissante et génère de la croissance et des emplois. Si ce n'était pas le cas, il y aurait moins d'étranger-e-s qui tenteraient leur chance par ici. Sans travailleurs-euses, pas de croissance. Peut-être faudrait-il rechercher ceux qui sont responsables d'avoir laissé notre région accumuler un tel retard dans le domaine des infrastructures et du logement pour ne citer que ces exemples, alors que tout a été fait, dans le même temps, pour attirer des entreprises. Mon propos n'est pas ici d'évoquer les questions - essentielles au demeurant - des moyens pour attirer ces différentes entreprises ou le fait que le patronat joue la carte de la concurrence entre salariés-es. Mais comment pouvons-nous expliquer autrement le sentiment d'insatisfaction qui anime une partie des Genevois-e-s, celui-là même qui les pousse à voter pour des partis qui n'apportent pas de réponses mais ne font que faussement rassurer ? Et si cette lutte permanente pour toujours plus de croissance, synonyme d'emplois et de rentrées fiscales, n'apportait pas autant de bonheur que nous l'espérons ? Cette hypothèse prend le contre-pied de ce que cherchent à obtenir les partis populistes. Ces derniers ne luttent pas pour atténuer la croissance et ses effets. C'est leur raison d'être. Sans la croissance et ses fondements inégalitaires, pas de place pour eux. Il n'est en effet plus à prouver que derrière ce costume de soi-disant «sauveur du peuple» se dissimule, assez mal, l'idéologie ultra libérale. L'idéologie de l'argent.

Les Suisses, des immigré-e-s comme les autres

Il est surprenant que nous ne retenions pas certaines pages de notre histoire. La Suisse n'a pas toujours été riche. Les immigrés suisses ont existé. La richesse de notre pays, dont nous profitons depuis longtemps, ne nous appartient pas. Venant d'autres lieux, elle n'a jamais eu besoin de passeport pour nous enrichir et manquer à ceux qui en avaient besoin. Il nous faut bien reconnaître aujourd'hui que nous avons vécu et continuons à vivre dans le «mythe» d'un pays faussement riche car nous n'avons pas intégré les «externalités» de cette richesse. Cette amnésie collective volontaire nous empêche peut-être d'avoir un regard différent sur l'autre et nous permet de nous sentir au-dessus de la mêlée.

C'est notre système économique qu'il est nécessaire de repenser. Le travail et la consommation qui nous permettent d'exister socialement sont devenus un miroir aux alouettes qui occulte les méfaits sociaux et environnementaux. Ce dernier engendre aujourd'hui les plus grandes inégalités jamais connues, que ce soit entre le nord et le sud, ou au sein d'un même pays. Un récent rapport de l'OCDE (mai 2014) ne dit rien d'autre : «Dans beaucoup de pays, l'inégalité des revenus augmente parce que les ménages riches s'en tirent mieux que les familles à revenus faibles ou moyens». Le vrai problème, ce n'est pas la personne qui vient proposer sa force de travail où il y en a, c'est de ne pas combattre plus efficacement un système de plus en plus inégalitaire qui génère de la frustration récoltée sans efforts par les partis d'extrême droite.

Il est d'ailleurs éloquent de constater que les partis populistes rencontrent autant de succès de part et d'autre de la frontière franco-suisse alors que les situations diffèrent sensiblement. La croissance «zéro» à la française et le dynamisme économique romand, presque arrogant, auraient donc le même effet dans les urnes ? Cela donne à réfléchir sur un autre modèle qui mettrait l'accent sur autre chose que la croissance du PIB. Il est sans doute temps de revoir certains de nos choix et le parti socialiste doit jouer un rôle important dans cette tâche. Nous ne pouvons pas continuer dans cette voie sans plus de conviction sur l'inéluctable partage du travail (réduction

du temps de travail) et une meilleure répartition des richesses. Il s'agit aussi de s'engager véritablement pour stopper net les impacts destructeurs de nos activités sur les écosystèmes. Nous devons avoir le courage de proscrire les activités industrielles dangereuses pour la vie sous prétexte qu'elles génèrent de l'emploi. Il nous faut également convaincre que nous ne pouvons plus vivre avec ces frontières qui nous divisent et génèrent des développements déséquilibrés.

L'exemple de la région genevoise est significatif tant elle s'est polarisée. D'un côté une grande zone résidentielle en France voisine où des milliers de Genevois se sont réfugiés pour s'y loger et l'emploi à Genève. C'est la démonstration de notre incapacité à penser notre région de façon cohérente. Le refus récent de construire des P+R en France voisine est une aberration de plus en terme de développement régional.

Nous sommes-nous déjà demandé ce que nous ferions à la place de ceux qui essaient de monter à bord, dans cette «barque d'abondance» où la vie est plus facile ? La «barque» ne peut que continuer à se remplir tant que nous ne serons pas plus attentifs au monde qui nous entoure et aux conséquences de nos choix de société. Nous savons bien qu'un système structurellement inégalitaire et qu'une mauvaise répartition géographique des richesses ne peut qu'engendrer des déséquilibres entre les êtres humains. Le socialisme doit redevenir un mouvement de transformation de la société.

LE SOCIALISME ET LA HAUTEUR DE LA RÉPUBLIQUE



PASCAL DÉCAILLET, JOURNALISTE
ENTREPRENEUR INDÉPENDANT

Que pensent-ils du socialisme ? Dans cette rubrique, Causes Communes invite, à chaque numéro, des artistes, des journalistes, des leaders d'opinion, à donner leur avis sur le socialisme... et bien souvent sur les socialistes eux-mêmes.

Je vais commencer pas vous annoncer pour qui j'aurais voté lors de tous les seconds tours des présidentielles françaises. 1965, de Gaulle. 1969, Pompidou. 1974, abstention. 1981, Mitterrand. 1988, Mitterrand. 1995, Chirac. 2002, Chirac. 2007, abstention. 2012, Hollande. Sur neuf scrutins, trois fois un socialiste, deux fois un radsoc tendance Queuille (Chirac), une fois un géant unique en son siècle, une fois son successeur, parce que tout de même Poher, c'est un peu léger. Jamais la droite orléaniste (Giscard, Sarkozy). Toujours ce qui me semble incarner la hauteur de la République. Et souvent, des socialistes.

Pourtant, on le sait bien, je ne suis pas socialiste. Alors, quelle est-elle, cette secrète ambiguïté de mon rapport avec le socialisme ? Je l'inscris dans une double dimension, celle de l'Histoire et celle de l'Etat. De Willy Brandt à François Mitterrand, d'André Chavanne à Hanspeter Tschudi, il se trouve que les socialistes, ou les sociaux-démocrates, font partie des figures historiques qui retiennent le plus mon attention. Davantage encore, dans le cas d'un Pierre Mendès France, lorsque le trajet politique commence dans le sillage

du radicalisme, passe par le PSU, pour finir dans l'œcuménisme du PS de l'après-Epinay. Il y a, au-delà des options, un fil conducteur, celui du service de l'Etat, dans une très grande tradition historique, dont nous savons tous qu'elle émerge dans la seconde partie du dix-neuvième siècle, traverse avec puissance le vingtième, entame avec difficulté le vingt-et-unième.

Celui qui observe la politique doit reconnaître la trace de l'Histoire. Il est là, le socialisme, depuis un siècle et demi. Avec Jaurès et surtout Blum, avec le travaillisme britannique de l'après-guerre, la social-démocratie suédoise ou autrichienne, avec nos grandes figures en Suisse, le sillon est tracé. Il est visible. Déjà, il hante nos lieux de mémoire, nos panthéons imaginaires. Si j'étais socialiste, aujourd'hui, 2014, c'est d'ailleurs non sans quelque effroi que je considérerais la présence de marbre de ces antécédents. Car aujourd'hui, faute d'incarnation, le renouvellement du mythe n'est pas garanti. Il est vrai qu'il ne l'est pour nulle famille politique.

Il ne pourra survivre, ce mythe, qu'en se réinventant. En s'incarnant dans des figures lisibles, universelles, dont la dimension dépasserait la seule chapelle de pensée, pour accéder à celle de l'Etat. Chavanne, aujourd'hui, fait consensus, parce qu'il apparaît comme l'un des pères de l'Ecole genevoise : le legs transcende les options. Si les socialistes, à Genève, entendent se rassurer dans la seule étroitesse de la secte, la seule familiarité de leurs petites liturgies internes, il y a peu à parier sur l'étendue de leur destin. Idem, s'ils n'entendent, dans l'espace politique,

se cantonner qu'au registre de la morale, par exemple dans l'éternelle lamentation d'une baisse d'impôts pourtant dûment tranchée par le souverain.

Il faut au socialisme une dimension d'Etat, non une conception de fiefs. Mais aussi, quelque part, le bruissement du peuple. Ce contact, aujourd'hui, apparaît comme perdu, laissé à d'autres. Il faut, avant tout, une incarnation dans d'authentiques figures capables de rassembler au-delà de la seule ligne. A Genève, le meilleur d'entre eux apparaissant hélas comme un peu écarté du côté de Berne, d'autres trouvant l'extase dans la seule jouissance de l'administration, on peine à les trouver, ces figures. Dommage. Car la politique est affaire d'homme et de femmes, bien réels. Et non de seules synthèses, dans le grand soir d'un congrès.

LA PETITION



OLIVIA BESSAT

Des places en plus pour garer les vélos dans votre quartier ? Soutenir un-e voisin-e dont le bail a été résilié soudainement ? Sauver de la fermeture le cinéma de votre quartier ou encore demander à ce que la place en bas de chez vous soit éclairée la nuit ? Les citoyennes et citoyens genevoises ne manquent pas d'idée pour améliorer la vie dans leur quartier, et ont, comme tout un chacun, bien des occasions de pousser des coups de gueule. Bonne nouvelle, nous vivons en démocratie, et il existe (entre autre) un outil nous permettant à ce titre de faire usage de notre liberté d'expression, et de faire que nos doléances puissent être entendues par-delà les murs de notre salon: la pétition.

La pétition, c'est quoi ?

Le droit de pétition est une application directe de la liberté d'expression que chacune et chacun peut exercer dans un Etat libre. Elle est même inscrite dans la Constitution fédérale de la Confédération suisse en son article 33, et permet aux personnes qui l'initient de faire une proposition, d'exprimer un vœu ou même leur mécontentement et faire des réclamations aux autorités concernées.

A quelles autorités est-elle adressée ?

Les pétitions doivent être présentées aux autorités dont l'objet de la requête relève de leur compétence, dans le but d'obtenir

d'elles des mesures sur un objet précis. Au niveau du canton, la pétition généralement est adressée au Grand Conseil. En Ville de Genève, elle sera transmise au Conseil municipal. Chacune de ces autorités dispose d'une Commission des pétitions, composée d'élus-e-s, qui examinera la pétition et rendra un rapport indiquant la suite donnée à la requête. En cas de doute sur qui est compétent, adressez votre pétition aux deux autorités !

Qui peut lancer et signer une pétition ?

Toutes et tous, aussi bien suisses ou étrangers-e-s, que ce soient des personnes physiques ou morales et également des mineurs !

Sur quoi ?

Ses seules limites sont celles que vous voudrez bien lui donner, dans le respect et la décence évidemment. Un petit tour sur le site de la Ville (<http://www.ville-geneve.ch/conseil-municipal/objets-interventions/petitions>) vous donnera une idée des sujets divers et variés ayant fait l'objet d'une pétition: aménagement de l'espace public, rénovation de bâtiments, nuisances sonores, politique publique, fonctionnement des institutions, défense des locataires... Une excellente source d'inspiration au demeurant.

Comment faire ?

Qui n'a pas déjà eu l'impression de rejouer la scène de la recherche du formulaire A38 dans les Douze Travaux d'Asterix, lorsqu'on en vient à entreprendre des démarches administratives ? Si tel était votre cas, et que c'était le seul obstacle à exercer votre droit à la pétition, vous serez content-e-s d'apprendre que la démarche est on-ne-peut-plus-simple !

Tout ce dont vous avez besoin, c'est d'un texte présentant et motivant la requête, de signatures - à savoir que la seule signa-

ture d'une citoyenne ou d'un citoyen suffit à rendre la pétition valide, et d'envoyer le tout à l'autorité adéquate

Il n'y a aucune obligation de forme, ni de formulaire standard, et la récolte de signatures peut se faire aussi bien dans la rue que par le biais d'internet, où pléthore de sites mettent à votre disposition une plateforme vous permettant de trouver des soutiens en un temps record ! A noter également qu'il n'y a pas de limite de temps pour envoyer une pétition à partir du moment où elle est mise en circulation.

Que se passe-t-il une fois que la pétition est envoyée et quelle différence cela va faire ?

Selon l'article 33 de la Constitution fédérale, l'autorité recevant la pétition est tenue d'en prendre connaissance. Les auteurs de la pétition sont de plus par la loi soustraits à tout préjudice en retour. Pas de délits d'opinion, un autre avantage de la démocratie !

En revanche, contrairement à une demande de référendum ou une initiative populaire, elle n'est pas contraignante, ce qui veut dire que l'autorité en question n'est pas tenue de lui donner suite. Cela ne signifie pas qu'elle restera lettre morte pour autant, son efficacité découlant directement du nombre de signatures collectées, de sa popularité auprès de l'opinion publique, et donc de son potentiel à faire pression sur les politiques.

1. A. Auer, G. Malinverni, M. Hottelier, Droit constitutionnel suisse, vol. II, Les droits fondamentaux, Staempfli Éditions SA, Berne, 2000

ALBANE SCHLECHTEN, REINE DE LA NUIT



COLINE DE SENARCLENS

Je connais Albane depuis plusieurs années. Je l'ai rencontrée alors qu'on faisait de l'impro et qu'on se confrontait amicalement dans la « patinoire » du pavillon de la Villa Tacchini. Déjà de la culture, déjà underground, déjà accessible à toutes et tous.

C'est sympa de faire un portrait d'Albane en juin, parce qu'on se rencontre sur le toit de l'Usine Kugler après un rapide plouf dans le Rhône. Elle te fait un café, t'offre des fraises. On se demande comment on va ficeler un portrait de militante mais la réponse arrive assez vite et assez clairement.

Portrait d'une engagée

Albane est active dans le champ de la culture. Elle est aujourd'hui coordinatrice de la Gravière dont elle a mis en place le projet et elle est membre de l'Union des Espaces Culturels Autogérés. Elle participe activement aux discussions autour du Droit à la ville, et fait partie du Grand Conseil de la Nuit. Du côté du PS, elle est membre du comité de la section Ville et présidente de la commission culturelle cantonale.

Mythes ou réalité: la nuit, lieu de tous les dangers ?

A l'heure actuelle, une des grosses pré-occupations d'Albane et de ses collaboratrices et collaborateurs, c'est la Loi cantonale sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD). L'enjeu avoué de cette loi est le contrôle, en particulier de la vie nocturne. La loi, explique Albane, a vocation de défi-

nir qui, quoi, quand et où. Individualiste, la proposition stipule qu'un-e responsable soit identifié-e et identifiable pour savoir à qui s'en prendre en cas de problème (de là à parler d'intimidation, il n'y a qu'un pas). Du coup, plus d'associations, plus d'auto-gestion. Et de mettre en place un appareil de sanction, très présent dans le texte, qui laisse à penser que la loi vise d'avantage à dissuader la pratique d'activités que de réellement la cadrer.

Un autre problème de cette loi, d'après Albane, c'est qu'elle laisse une grande marge de manœuvre aux services concernés. D'une part, parce que les « valeurs » telles que la *moralité publique* citée dans la loi sont peu ou mal définies et, d'autre part, parce que ces notions sont trop largement laissées à l'interprétation des agents qui auront la mission d'intervenir.

A trop cliquer, on déresponsabilise

Finalement, cette loi cache mal sa portée idéologique sécuritaire et libérale, et les paradoxes qui l'accompagne. Le contrôle se marie mal, en effet, avec la responsabilité individuelle, puisqu'à trop cliquer on déresponsabilise. Et puis, individuelle et libérale, cette loi n'en veut pas moins limiter la liberté d'entreprendre, mais celle qui ne cadre pas avec la vision d'une société bien aseptisée, à savoir l'auto-gestion. Cette dernière notion échappe à tout cadre ou toute définition établie dans la mesure où elle se veut dynamique et propre à chaque structure.

Le droit à la Ville est le combat d'Albane, un droit qui doit être étudié selon plusieurs aspects. L'enjeu de la visibilité premièrement, car si la rue de l'Ecole-de-Médecine attire tous les regards parce qu'elle fait du bruit en fin de semaine, la consommation quotidienne du bistrot du commerce, plus silencieuse, est moins médiatisée mais pose également des questions en matière

de santé publique. Et bien sûr l'enjeu du genre, parce que l'accès à l'espace public la nuit n'est pas le même pour un homme ou une femme. Définitivement, Albane et moi avons encore quelques combats à mener ensemble, et je m'en réjouis !

GURTNER AU COEUR DE L'ASSEMBLÉE



SARAH CRETTAZ

Causes Communes propose, dans chaque numéro, de laisser la parole aux camarades pour raconter leurs impressions et la vie du parti, avec «Ma première fois». L'occasion de découvrir le Parti socialiste (PS), son fonctionnement, ses organes et ses membres à travers un regard plus personnel et subjectif.

Olivier Gurtner, de quelle première expérience au parti souhaitez-tu nous parler ?

Ma participation à l'Assemblée des délégué-e-s (AD) du Parti socialiste suisse (PSS) à Malleray-Bévilard, dans le Jura Bernois, le 29 mars dernier.

Tout commence par un coup de fil d'une personne du parti. Cela ne faisait qu'une année que j'avais adhéré et on me propose d'être candidat pour cette AD. Etape obligée, ma candidature devant le congrès du parti genevois, le 22 mars, à Plan-les-Ouates est validée. Une fois cet objectif atteint, direction Malleray-Bévilard pour la DV comme disent nos amis d'outre-Sarine (prononcer «D fau» pour Delegiertenversammlung). En train avec ma camarade Olga, nous partageons nos idées sur le parti, son avenir et nos prochains combats.

Arrivés sur les lieux, dans une ancienne usine reconvertie, chacun trouve facilement sa place. L'Assemblée démarre avec la prise de parole des différent-e-s intervenant-e-s: traduction simultanée, casque sur les oreilles, prêt à écouter (et non entendre) les discours, dont ceux de Chris-

tian Levrat et Simonetta Sommaruga. La délégation genevoise est bien fournie, avec notamment les camarades Olga, Albert, Jennifer, Amanda, Michaël et Béatrice.

En quoi «cette première fois» a-t-elle été marquante ?

Le plus important et l'essentiel pour moi, c'est d'avoir découvert un parti fier de ses convictions et de m'y être retrouvé totalement ! En effet, parmi les nombreux points à l'ordre du jour, l'Assemblée des délégué-e-s a voté en faveur de l'initiative sur la médecine de famille et contre l'achat des avions «Gripen», dont le réel coût se serait élevé à environ 10 milliards pour la Suisse! Pourquoi acheter 22 avions pour la défense aérienne alors même que l'Allemagne n'en affecte que 8 à cette tâche ? D'ailleurs, les citoyen-ne-s ne s'y sont pas trompé-e-s, infligeant une réelle gifle à Ueli Maurer dans les urnes, qui devrait, selon moi, démissionner après un tel échec. Enfin, le PS a refusé d'entrer dans un populisme irraisonné, en rejetant l'initiative dite «Marche Blanche». Je vois dans ce positionnement la preuve qu'en politique, on ne doit pas céder à toutes les sirènes de la médiatisation et laisser les affaires, si pénibles soient-elles, dicter l'élaboration des lois. En ce sens, notre pays ne fonctionne pas comme la France, et c'est tant mieux. Ces votes reflètent plus généralement les opinions de notre parti en faveur d'une société plus solidaire, attachée à la justice sociale et au rôle positif de l'Etat.

Si c'était à refaire, que changerais-tu ?

Pas grand-chose. J'ai trouvé les débats riches, bien organisés, traduits comme il se doit - même si j'essaie toujours d'écouter en allemand évidemment! L'ambiance était très chaleureuse et cela fut une belle oc-

casion de faire connaissance avec d'autres membres du parti. D'ailleurs, dans le train au retour, on a beaucoup discuté - et ! - avec des socialistes vaudois et plusieurs membres de la Jeunesse Socialiste. Prochaine Assemblée des délégués le 25 octobre. Entre deux, il y a eu le Congrès du PSS à Winterthur, auquel je me suis évidemment rendu !

CONSEIL MUNICIPAL: MYTHE OU RÉALITÉ ?

VIRGINIE STUDEMANN,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE,
PRÉSIDENTE DU PSVGGRÉGOIRE CARASSO,
CONSEILLER MUNICIPAL,
CHEF DE GROUPE

LOGEMENT

Mythe: tous les partis annoncent vouloir résoudre la crise du logement.

Réalité: seule l'Alternative (PS, Verts, EàG) a voté l'ouverture d'un crédit pour un capital de dotation de 35 000 000 CHF à la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (PR 1075).

DUMPING SALARIAL

Mythe: le MCG dénonce les frontaliers, responsables de dumping salarial.

Réalité: notre magistrate Sandrine Salerno a créé un fonds de responsabilité solidaire pour les marchés publics en Ville de Genève et le financement de deux surveillant-e-s dans les commissions paritaires genevoises œuvrant dans le gros et le second œuvre, la métallurgie du bâtiment et les parcs et jardins (PR 1074). Cette avancée sociale, permet de mieux protéger les travailleuses et travailleurs ainsi que les entreprises citoyennes.

FAMILLES

Mythe: le PDC Ville de Genève dit «impôt non merci» mais promet 4-5 millions d'aides aux familles qui gagnent plus de 160'000-200'000 francs par an.

Réalité: le PDC ne vote aucun budget de la Ville permettant de financer les prestations aux familles (crèches, allocations rentrée, soutien financier pour la restauration scolaire).

CULTURE

Mythe: la Ville de Genève n'entretient pas son patrimoine culturel.

Réalité: notre magistrat Sami Kanaan, soutenu par le Conseil municipal, a débloqué les crédits pour le Musée d'Art et d'histoire (MAH), le Grand Théâtre, la Nouvelle Comédie et le pavillon de la danse.

NAXOO

Mythe: Ensemble à gauche veut défendre le «non à la vente».

Réalité: leur représentante élue par le Conseil municipal pour siéger au Conseil d'administration refuse finalement son élection.

TRAFIC ROUTIER

Mythe: Genève met tout en œuvre pour respecter les normes fédérales contre le bruit et la pollution de l'air.

Réalité: les magistrats Rémy Pagani et Luc Barthassat s'entendent discrètement pour négocier des dérogations au respect des normes fédérales, sans chercher à lutter à la source contre le bruit et la pollution de l'air (diminuer le volume et les vitesses du trafic routier). Les Socialistes, l'ATE et de nombreux habitant-e-s contestent sur le plan politique et judiciaire ces dérogations honteuses.

EXCUSATUM

Dans le Causes Communes 33 «Bon sexe, bon genre?» l'article de Lorella Bertani «Viol: à quand la chute du Sonderfall Suisse?» a paru sans sa référence. La responsabilité en incombe à la rédaction du journal qui s'en excuse auprès de son auteure.

Référence : Nicolas Queloz : Une «diversité culturelle» appelée à disparaître? paru dans Queloz N. Niggli M. Riedo C. Droit pénal et diversités culturelles, Mélanges, en l'honneur de José Hurtado Pozo, Schultess, Genève / Zürich, 2012.

ABRI

La couronne princière de Rolex est trop bonne. Le nouveau lieu culturel voulu par la Fondation Wilsdorf s'est ouvert en vieille-ville en grande pompe. On ne prête décidément qu'aux riches.

BARAZZONE

Toujours planqué à Berne, le conseiller administratif à temps partiel trouve plus facile de cohabiter avec un parlement de droite qu'un conseil administratif de gauche ; ça lui fait moins peur.

COUPURES, COUTURES, CULTURE

« Pas de coupures, plus de coutures » c'est le bon mot de Sami Kanaan à la Culture. On espère qu'avec cela il arrivera à éviter les coups de canif dans le dos et les points de... sutures.

FRANKENSTEIN

La créature a pris ses quartiers sur la Plaine de Plainpalais à la grande joie des ados et des habitant-e-s qui l'ont adoptée et au regret des adeptes du paganisme, qui ont tout fait pour ranger la création dans une boîte obscure.

KANAAN

Notre nouveau maire a placé son année de mairie sous le signe des frontières. Plusieurs cols de première catégorie sont au menu avant le mur final : le vote des municipales en avril 2015. Il va y avoir du sport!

LAURIERS-ROSES

Le PDC lutte enfin contre l'insécurité aux Pâquis. Barazzone fait enlever avec précipitation tous les arbustes qu'il venait d'installer. Les APM sont sur les dents. Ils réclament désormais plus de caméras pour lutter contre la prolifération des bégonias.

MAUDET

Les évasions se succèdent dans les prisons et les grèves chez ses policiers. Le magistrat, lui, poursuit sa fuite en avant sur le tout-sécuritaire. C'est quand qu'on met un terme à sa cavale ?

MCG

Le mouvement a pris parti. C'est les multinationales qu'il défend en refusant de supprimer leurs allègements fiscaux (- 928 millions CHF pour l'Etat) et les copinages entre promoteurs orchestrés depuis la villa de Ronald Mac Zacharias. Eh oui, ça se passe comme ça au MCG, entre discours et propagande, on fait disparaître la tranche des faits.

MOUTONS

Déplacés du parc de la Bâtie au parc La Grange. Il se murmure que Barazzone a longtemps hésité à accepter la proposition de ses services, il trouvait cela un peu dangereux tout de même....

MUGUET

Toxique si ingéré, Barazzone a enfin trouvé une bonne raison de faire interdire le 1er mai.

NAXOO

Le groupe Ensemble à Gauche se la joue «à la Barazzone». Ils font élire une candidate au conseil d'administration de Naxoo pour l'obliger à se retirer ensuite. Dites les (vieux) garçons, ça vous fait rien de la faire passer pour une c... ..olchique ?

NUIT DES MUSÉES

Après une première édition sous le signe du mariage en 2013, un cru 2014 dédié aux superhéros comics, on se demande si musée rime avec guimauve et culture avec rou-doudou. Une édition 2015 un peu plus sauvage et musclée, on y réfléchit ?

POT AUX ROSES

Naxoo (suite) La jolie fleur sitôt élue ayant annoncé sa démission, elle ne manqua pas au passage de souligner que 12 emplois allaient être tranchés dans l'entreprise. Cela provoqua une fois de plus la panique dans l'entreprise et l'écoute attentive de Cablecom qui remarqua qu'un siège de vide est toujours une opportunité à prendre. Tant va la potiche à l'eau qu'à la fin elle se brise. Bravo Ensemble à Gauche de continuer à remuer tout le purin possible pour noyer l'entreprise.

SALERNO

Sandrine veut chasser les riches de la villa Ambrosetti pour loger des femmes en situation de violence conjugale. Les nantis résistent, l'extrême-gauche les soutient. Y'a des claques qui se perdent.

STANDARD & POOR'S

Quelques jours avant l'annonce du programme de législation du Conseil d'Etat, l'agence de notation Standard & Poor's en présentait déjà les grandes lignes dans sa notation. Encore quelques réductions d'impôts et des barèmes salariaux affaiblis pour la fonction publique, et la droite recevra enfin son petit A+ pour lequel elle lutte avec acharnement.

URBANATURE

Le programme de végétation en ville de Barazzone se résume à la pose de sièges en plastique vert comme mobilier urbain et à l'enlèvement en débarras de lauriers-roses. Les employés des espaces verts font la gueule. Ils n'aiment pas faire doublon avec celles et ceux de la voirie quand les bras manquent pour entretenir les parcs.

ABCDYNAMYTHE

CAUSES
COMMUNES

